



**DDI DDT(M) - DDPP  
DDCS - DDCSP**

UNSA Fonction Publique 21 Rue Jules Ferry 93177 Bagnolet CEDEX  
01 48 18 88 29 • [unsa-fp@unsa.org](mailto:unsa-fp@unsa.org) • [www.unsa-fp.org](http://www.unsa-fp.org)



Paris, le 16 avril 2020

## **DECLARATION LIMINAIRE DU CHSCT DES DDI DU 16 AVRIL 2020**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Les fonctionnaires, en plein cœur de cette crise sanitaire inédite, les agents publics, mobilisés au service de la population et de l'État, attendent de l'administration qu'elle agisse de manière exemplaire afin d'assurer des conditions sécurisées d'exercice de leur métier, le présent CHSCT des DDI étant en cela une des instances privilégiées pour porter ce message en matière d'hygiène, de santé et de sécurité au travail.

Comme notre pays est en guerre sanitaire contre un virus particulièrement malveillant, tous les personnels les plus exposés, engagés dans cette lutte citoyenne, qui participent à l'effort de la Nation, en première ligne au quotidien ou en seconde ligne, doivent bénéficier d'une protection maximale de la part de l'État employeur qui les mobilise.

Contrairement aux militaires, qui s'engagent en pleine conscience de la potentialité de mort dans l'exercice de leur métier, la population des « invisibles », selon le terme très inapproprié dévolu actuellement et qui se trouve en première ligne aujourd'hui, n'a jamais adhéré à ce principe !

Nous saluons et remercions tous nos collègues des services de santé, quel que soit leur métier, pour leur engagement dévoué, ainsi que tous ceux qui sont sur leur lieu de travail pour nettoyer, alimenter, faire respirer et vivre notre société.

La reconnaissance des agents publics mobilisés dans cette crise, exprimée par le Président de la République, est concrétisée depuis hier par l'accès à une prime exceptionnelle.

En ce qui concerne les agents des DDI, engagés eux aussi à tous les niveaux pour assurer la continuité du service public, même en plein cœur d'une crise planétaire, l'**UNSA** demande, solennellement, qu'ils ne soient pas les grands oubliés de cette reconnaissance mais aussi de garantir leur sécurité, sans concession, et de leur permettre de continuer à faire face avec sérénité.

Il s'agit donc bien, dès maintenant, d'assurer leurs conditions de travail, mais aussi, d'ores et déjà, de préparer les protocoles des conditions de retour au travail. L'administration doit, dès maintenant et dans le cadre d'un dialogue social approfondi, anticiper l'après confinement.

Pour l'**UNSA**, la santé et la sécurité de tous s'inscrivent dans la prise en compte et la mise en œuvre de conditions et garanties indispensables, ce qui ne peut se faire qu'ensemble !

Mais aujourd'hui nous n'en sommes pas au déconfinement et la réalité du terrain est la suivante :

- Des équipements de protection encore trop souvent inexistantes ou dont l'efficacité peut être mise en doute ;
- Une organisation imparfaite du travail en présentiel comme à distance ;
- Une grande disparité des Plans de Continuité d'Activité (PCA), que ce soit sur l'existence, la mise à jour ou le contenu, notamment par rapport aux mesures de sécurité et à la définition des missions dites « essentielles » ;
- Une grande disparité sur la tenue ou la consultation des CHSCT dans les structures ;
- Une crise qui met en exergue la faible réalité du dialogue social, déjà constatée en DDI ;
- Une tendance à modifier le temps de travail, avec passage du télétravail en ASA, de manière arbitraire, dès que l'activité est réduite ou semble insuffisante ;
- Des difficultés dans le télétravail, dues au manque de préparation et aux capacités des outils à supporter un télétravail de masse, notamment les logiciels ou les VPN pour des accès à distance ;
- Des difficultés liées à la méconnaissance de la charte des temps et le droit à la déconnexion ;
- De grandes disparités, dues à l'interprétation des textes par la hiérarchie, notamment au sujet de la prise des jours ARTT ou des jours de congés.

Face à ces constats, l'**UNSA** continue à réclamer une instruction RH complémentaire afin de préciser clairement tous les sujets précités. Elle fait encore cruellement défaut, un mois après le début du confinement.

Par ailleurs, l'**UNSA** est en désaccord profond avec le sort réservé, par l'ordonnance adoptée hier en Conseil des Ministres, aux congés et jours de RTT, en-dehors de toute concertation avec les représentants des personnels. Les choix opérés sont complètement à rebours de l'attitude attendue du Gouvernement qui salue par ailleurs l'engagement des agents publics.

L'**UNSA** a aussi été choquée par les conditions de mise en œuvre de la Réserve Civique qui prévoient que les agents publics volontaires bénévoles soient placés en position de congés annuels s'ils se trouvent en ASA faute de missions télétravaillables. Il est illusoire de penser que dans les conditions de contraintes engendrées par le confinement et parfois le couvre-feu, l'agent public pourra exercer une activité bénévole au-delà des horaires de travail ou de présence, sans être de plus couvert par une assurance durant cette période.

De plus, nous attirons l'attention sur le fait que des problèmes de RPS, d'isolement de personnes, ainsi que de stress, mais aussi de TMS, se font de plus en plus prégnants dans la situation de confinement actuel. Ils ne cesseront pas dès la reprise.

L'**UNSA** demande que tous les agents en DDI puissent avoir accès à un soutien psychologique accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, à l'instar de ce qui est déjà réalisé dans certains ministères, et que ce dispositif soit maintenu plusieurs mois.